

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00139

CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'ONDAINE (CLEO) - SUBVENTION 2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190013910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'ONDAINE (CLEO) - SUBVENTION 2019

Saint-Etienne Métropole souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Métropole en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

Créé en 1992, CLEO compte 110 adhérents et représente près de 1 600 emplois. Le club est constitué d'une animatrice et d'un Conseil d'Administration composé de 11 membres élus et de deux invitées permanentes.

Le Club a pour mission d'accompagner les entreprises de son territoire en créant un véritable réseau mais aussi en apportant un soutien constant et des solutions adaptés aux besoins de ses adhérents tout en les fidélisant.

Le partenariat entre CLEO et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes à CLEO.

CLEO contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **L'emploi** : animation du groupement d'employeurs de l'Ondaine, transmission des offres d'emploi connues à Saint-Etienne Métropole, facilitation de l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois, mise en place d'ateliers de formation des entreprises aux nouvelles pratiques de Gestion prévisionnelle des emplois en compétences.
- **Le développement durable/rôle sociétale de l'entreprise** : sensibilisation de ses adhérents à travers la mise en place d'ateliers partenariaux et diffusion d'informations (EDF, Saint-Etienne Métropole, notamment) énergies renouvelable, déplacement et environnement.
- **Commande publique** : contribuer à la base de données fournisseurs en invitant les adhérents à s'y référencer, inviter les adhérents à la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole.
- **Le design/innovation** : réalisation d'une action avec la cité du design et les réseaux du territoire dans le cadre de la biennale 2019 (atelier, table ronde, visite etc.), communication auprès des adhérents du programme design/industrie proposé par la cité du design.
- **Offre d'accueil des entreprises** : identification de locaux et fonciers privés vacants, et communication auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole.

- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de L'Economie, Sociale et Solidaire (ESS)** : valorisation du mécénat de compétences (Probono) auprès des adhérents ainsi que de l'action ESSPRESSO - action regroupant des acheteurs (entreprises classiques et collectivités) et des fournisseurs (de l'ESS).
- **La participation à l'attractivité du territoire** : promotion du territoire dans le cadre de Salons, promotion auprès des adhérents de l'outil Feelbox (ou tout outil de même nature) développé par l'office de tourisme.

Au-delà de ces démarches précises, CLEO relaiera les informations et les actions portées par Saint-Etienne Métropole de manière générale (ESS, attractivité du Territoire, commande publique, French Tech, etc.).

En complément de ce programme d'actions, CLEO poursuivra son action d'association d'entreprise en direction de ses adhérents en organisant des rencontres Inter-Adhérents, des visites d'entreprises, des conférences et des ateliers thématiques ainsi que des formations. Pour accompagner ses adhérents, CLEO propose également la participation à des salons professionnels et favorise l'activité en temps partagé via le Groupement d'Employeurs Ondaine.

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, CLEO cherchera autant que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2019 de CLEO, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 23 600 € en faveur de l'association CLEO.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au Club des Entrepreneurs de l'Ondaine (CLEO) pour un montant de 23 600 €,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de cette affaire,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU